



Sur les rayonnages d'une pièce de 40 m², le poids de l'histoire d'une culture de luttes de la CGT.

LE TRÉSOR DE L'UL DE ROANNE

Lors du déménagement de la bourse du travail, Serge Lenoir, secrétaire général de l'UL de Roanne, a découvert une mine d'archives: des dizaines d'ouvrages, anciens ou contemporains, des centaines de comptes rendus, de rapports, de témoignages ou d'articles de presse. Un patrimoine qu'il souhaite garder et offrir à la consultation publique.

PAR OLIVIER PERRIRAZ

Serge Lenoir, secrétaire général de l'UL de Roanne (42), n'en croyait pas ses yeux. À chaque carton qu'il ouvrait, un véritable trésor apparaissait. Le sous-sol de la bourse du travail – que les organisations syndicales devaient quitter pour un autre bâtiment de bien meilleure facture, le 1^{er} mai 2012 – révélait ainsi des cahiers et des livres, témoins d'une culture de lutte, mais également d'une soif de savoir. Il découvrait la belle écriture, à la plume, à l'encre violette, sur des cahiers reliés de cuir. À la lecture des commentaires, des comptes d'adhérents, des relevés de décisions, des débats de congrès ou de simples réunions, aucun doute: ces hommes ou ces femmes qui un jour ont écrit sur ces papiers aux odeurs humides, tant de mots sans verbiage incontrôlé, avaient certainement le goût de la belle lettre, mais également la culture générale nécessaire à la charge

de leurs responsabilités. Le trésor de la CGT roannaise est avant tout une bibliothèque constituée de dizaines d'ouvrages et de ces choses immatérielles que sont la curiosité, la lecture, le savoir et la connaissance par l'apprentissage. Une culture sans cesse transmise et partagée par la rencontre entre militants ou plus simplement par la discussion de groupes.

Impressionnants rayonnages

En parcourant les reliures de cuir sur les rayonnages d'une pièce de 40 mètres carrés entièrement dédiée à ce trésor syndical, au deuxième étage d'un immeuble des archives municipales de la ville, le visiteur découvre l'ampleur et comprend la stupeur de Serge. Ce passionné de théâtre et de littérature plonge alors dans les ouvrages publiés parfois à la fin du XIX^e siècle, comme cette collection complète des œuvres

de Victor Hugo datant de 1894, année de la naissance des bourses du travail. Tout un symbole! Que dire encore des correspondances de Gustave Flaubert à George Sand. D'un Code Napoléon de 1804 qui sera la matrice de notre Code civil d'aujourd'hui et que Serge conserve précieusement dans un coffre. Le lecteur peut y lire quelques règles nous paraissant bien naturelles aujourd'hui, si l'actualité ne résonnait pas cruellement: «*Tout individu né en France d'un étranger, pourra, dans l'année qui suivra l'époque de sa majorité, réclamer la qualité de Français; pourvu que, dans le cas où il résiderait en France, il déclare que son intention est d'y fixer son domicile, et que, dans le cas où il résiderait en pays étranger, il fasse sa soumission de fixer en France son domicile, et qu'il l'y établisse dans l'année, à compter de l'acte de soumission.*»

Le paraphe de Marx

Plus inattendu dans un local syndical, mais ô combien porteur d'une certaine culture politique, un grand livre noir éveille la curiosité du visiteur. Serge Lenoir aime à faire durer la suspense lorsqu'il présente sa découverte. Cet ouvrage à l'odeur d'encre et de papier craquant et épais, contient en première page une dédicace écrite à la plume noire. Le lecteur peut y percevoir les interruptions faites pour tremper la plume dans l'encrier de porce-

CHRONOLOGIE

26 AVRIL 1892
Inauguration de la bourse du travail de Roanne.

1^{ER} MAI 1896
Création du premier syndicat CGT à Roanne.

laine. Le militant curieux, l'ouvrier ouvert au savoir, l'intellectuel connaisseur, l'étudiant en formation ou le simple passant ne peuvent empêcher un léger frisson à la lecture de la signature: Karl Marx. L'ouvrage? *Le Capital*, bien sûr. Que ce soit Victor Hugo, Gustave Flaubert, Karl Marx, Voltaire ou Diderot, combien de responsables d'organisations d'aujourd'hui ont feuilleté un jour les pages rédigées par de tels hommes? Pas pour y puiser l'argument, mais simplement pour ce qu'ils représentent dans l'histoire de la civilisation humaine de ces trois derniers siècles.

Contre la guerre d'Indochine

Ces archives de l'union locale CGT recèlent encore des articles de presse qui démontrent que la répression à l'égard des militants ne date pas d'hier. Après le soulagement d'une relâche pour les cinq syndicalistes CGT prononcée par le tribunal d'instance de Roanne, le 17 décembre, l'appel récent à l'initiative du parquet résonne comme un acharnement inadmissible et rappelle les luttes an-

ciennes. En mars 1950, dix-huit Roannais, la plupart militants du PCF et de la CGT, furent arrêtés pour avoir lutté contre la guerre en Indochine. Cette année-là, un train transportant cinq automitrailleuses, deux chenillettes, des moteurs et de l'armement s'apprête à quitter l'arsenal de Roanne. La CGT locale appelle au blocage du convoi et à la manifestation pour dénoncer la guerre coloniale. Les débrayages ont lieu à l'arsenal. Le convoi est arrêté malgré un départ avancé et de violents affrontements ont lieu avec les forces de l'ordre. Vingt militants sont arrêtés et dix-huit conduits à Lyon et emprisonnés au fort de Montluc, pour les hommes, et à Saint Joseph, pour les femmes. Accusés d'infraction à la sûreté de l'État, de participation ou d'entrave à la circulation du matériel destiné à la défense nationale et de rédaction de tracts contre la guerre d'Indochine, le procureur militaire réclame des peines de un à cinq ans d'emprisonnement pour les militants dont le se-

crétaire général de l'union locale, Pierre Goutorbe, qui risque une peine maximale. Le 26 août 1950, le tribunal prononce l'acquittement de tous les accusés avec libération immédiate. La surprise est totale. Certains d'entre eux avaient été résistants et les six mois de prison préalables ont peut-être permis une certaine indulgence des juges. Il est d'autant plus étonnant qu'au regard du contexte et des risques pris à l'époque, les cinq militants CGT d'aujourd'hui soient victimes d'un tel acharnement pour une histoire de tags...

L'importance de la lecture

La lecture de la presse, choisie et sélectionnée, d'ouvrages philosophiques, politiques ou de romans est aujourd'hui en crise. Les temps changent et, forcément, ce qui était autrefois une lutte de chaque instant, à savoir l'instruction, la nécessaire éducation populaire et l'accession à une large culture générale, est aujourd'hui considéré comme acquis. Et pourtant, l'effort de lecture paraît de plus en plus difficile. Il faut aller vite, «zapper» l'information. Les ordinateurs ont remplacé les

cahiers reliés, la télévision, cette grande et vulgaire éducatrice des temps de cerveaux disponibles, a pris la place des livres. «*La poésie est une avidité de l'âme. C'est pourquoi les poètes sont les premiers éducateurs du Peuple*», écrivait Victor Hugo. Encore faut-il prendre le temps d'ouvrir les livres, de parcourir les écrits et de se les approprier. C'est ce que nous démontrent ces archives si particulières de l'UL de Roanne et de ses militants d'autrefois.

Serge Lenoir tient à garder ce patrimoine, pour le rendre accessible aux militants, aux syndiqués, aux étudiants qui, régulièrement, viennent demander conseils. «*À Roanne, nous sommes fiers d'appartenir et de construire l'histoire de la défense de la classe ouvrière*», aime à souligner Serge. Il aimerait que chaque citoyen un peu curieux ait accès à ce trésor et qu'une partie des locaux du syndicat serve à la consultation de ces ouvrages devenus ainsi un bien public. Serait-ce donc une utopie? ☞

TROIS QUESTIONS À



Aurélie Mazet, responsable des archives confédérales à l'IHS CGT.

« Archiver est un acte militant ! »

nvo > Quelle est l'importance des archives des organisations de la CGT pour l'histoire?

Aurélie Mazet > À chaque instant, les organisations de la CGT produisent des archives. Sans leur classement et leur sauvegarde, il n'y a pas d'histoire possible. Archiver est une responsabilité de toute l'organisation, c'est un acte militant! Comment construire les transformations sans la prise en compte des expériences du passé? Il est donc indispensable de préserver, de conserver, d'organiser la mémoire collective que sont nos archives, sources exceptionnelles pour comprendre l'évolution de notre société.

Comment faire le tri des documents?

Archiver, ce n'est pas tout conserver ou tout jeter! C'est savoir trier. Tous les documents ont un intérêt: les tracts, les affiches, les banderoles, les cahiers de notes manuscrites, les PV de réunion, les comptes rendus de congrès, les déclarations, les enregistrements sonores ou audiovisuels, les courriers et courriels. Chaque organisation est responsable des archives qu'elle produit. L'IHS-CGT peut conseiller ponctuellement et organise à Courcelles une formation de «Sensibilisation aux archives».

Comment conserver les documents importants?

On entend dire qu'«avec l'informatique et la numérisation, il n'y aura plus de problème d'archivage». Des idées reçues! Ce n'est pas la date, la forme ou le support qui déterminent si un document doit être conservé, mais son contenu informatif, juridique et/ou patrimonial. L'original doit toujours être conservé. ☞